



Assemblée générale

Distr. générale
7 avril 1997
Français
Original : anglais

Comité de l'information

Dix-neuvième session

13-23 mai 1997

Questions de fond

Examen des publications produites par le Département de l'information dans le domaine du développement

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis au Comité de l'information conformément à la résolution 51/138 B du 13 décembre 1996. Au paragraphe 8 de cette résolution, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de procéder à un examen des publications produites par le Département de l'Information dans le domaine du développement.

2. Comme suite à la demande susmentionnée, le présent rapport porte essentiellement sur *Afrique relance*, *Development Business* et *Development Update*, qui sont les principales publications du Département traitant exclusivement des questions de développement. Les sections consacrées au développement dans les deux autres publications périodiques du Département, la *Chronique de l'ONU* et le *Vade-mecum de l'orateur* (dorénavant intitulé *Documents d'information des Nations Unies*), sont également brièvement abordées.

II. Afrique relance

3. La publication *Afrique relance* est née d'*Afrique urgence*, publication trimestrielle de l'ancien Bureau des Nations Unies pour les opérations d'urgence en Afrique. Après la fermeture de ce bureau à la fin de l'année 1986, cette publication a continué de bénéficier d'un fort soutien, à l'intérieur comme à l'extérieur du système des Nations Unies, car elle avait permis de nouer des liens étroits de communication avec un grand nombre d'importants responsables du continent dans les médias, les secteurs non gouvernemental et gouvernemental et la communauté des donateurs. Du fait que l'Assemblée générale venait d'adopter, à sa session extraordinaire, le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (résolution S-13/2 de l'Assemblée générale, du 1er juin 1986), premier et unique programme de l'ONU axé sur une région spécifique, le Département a décidé de diffuser une nouvelle publication orientée sur le développement économique de l'Afrique. *Afrique relance* a été publiée pour la première fois en avril 1987 grâce à des fonds extrabudgétaires du Département, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Programme alimentaire mondial (PAM) et

du Comité directeur du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique. La décision de réaliser une publication consacrée à l'Afrique reflétait le haut niveau de priorité que l'Assemblée générale ainsi que le Secrétaire général accordaient au développement du continent.

4. Depuis sa naissance en 1987, Afrique relance a surtout cherché à sensibiliser la communauté internationale à la situation économique critique du continent et à mieux faire connaître les mesures prises par les pays d'Afrique eux-mêmes pour remédier à la crise ainsi que le soutien fourni à cet égard par la communauté internationale et les organismes des Nations Unies. La présentation a été améliorée au cours des années et la publication est dorénavant agrémentée de nombreux graphiques et tableaux où figurent des renseignements clefs sur le développement économique du continent.

5. Afrique relance est financée par des fonds prélevés sur le budget ordinaire de l'Organisation depuis 1990 au titre du sous-programme 3 (Campagne mondiale de sensibilisation à la situation économique critique de l'Afrique) du programme 45 (Afrique : situation économique critique, redressement et développement) du plan à moyen terme pour la période 1992-1997, tel que révisé¹. Les textes portant autorisation du sous-programme 3 du programme 45 découlent de plusieurs résolutions de l'Assemblée générale, notamment la résolution S-13/2 (adoption du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique) et la résolution 46/151 du 18 décembre 1991 (adoption du Nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90).

6. Depuis 1990, la Section Afrique relance du Département comprend deux postes d'administrateur et deux postes d'agent des services généraux financés sur le budget ordinaire : un éditeur/chef de section (P-5), un éditeur adjoint/fonctionnaire de l'information (P-3), un assistant d'édition (G-5) et un secrétaire (G-4). Au cours des huit dernières années, l'UNICEF a financé un poste extrabudgétaire de directeur de la rédaction (P-4). Toutefois, l'UNICEF a récemment informé le Département qu'après février 1997, il ne serait plus en mesure d'assurer ce financement. Un poste d'agent des services généraux (publication assistée par ordinateur) ainsi que le personnel temporaire supplémentaire (administrateurs) nécessaire pour aider à la

rédaction/édition de la publication sont également financés par des fonds extrabudgétaires. Le montant révisé des crédits ouverts au budget de ordinaire 1996-1997 pour la Section est de 1 090 000 dollars, tandis qu'en 1996, 250 000 dollars avaient été prélevés sur le Fonds d'affectation spéciale Afrique relance.

7. Afrique relance est publiée quatre fois par an en anglais et en français. La Section produit également d'autres matériels d'information (par exemple, en 1996, deux grands dossiers d'information et un document d'information), et réalise de nombreuses autres activités dans le cadre de sa fonction première, à savoir sensibiliser la communauté internationale à la crise économique en Afrique. Le public cible a toujours été et reste les médias, les groupes influents clefs, les décideurs politiques, les associations d'aide et la communauté des donateurs ainsi que les principales organisations non gouvernementales et les milieux universitaires. Environ 30 000 exemplaires de chaque numéro (23 000 en anglais et 7 000 en français) ont été vendus dans le monde depuis la création de la publication en 1987. Actuellement, environ 16 247 exemplaires sont distribués aux particuliers, institutions et organisations qui en font la demande, essentiellement à destination de l'Afrique (5 485), de l'Amérique du nord (5 377) et de l'Europe (4 229). Environ 12 251 exemplaires supplémentaires sont distribués par le biais des bureaux extérieurs du PNUD et des centres d'information des Nations Unies dans le monde. Les autres exemplaires sont distribués dans les différents services du Siège et les missions permanentes à New York.

8. Le fichier d'adresses de la Section Afrique relance, très complet et régulièrement mis à jour, comprend des niveaux de priorité différents pour les principaux médias africains et internationaux auxquels la Section communique des documents d'information avant toute diffusion générale. Jusqu'en septembre 1995, un agent des services généraux dont le poste était financé par des fonds extrabudgétaires travaillait à plein temps à la gestion du fichier d'adresses, mais compte tenu de la diminution des contributions extrabudgétaires, ce poste n'a pu être pourvu lorsqu'il est devenu vacant. Afrique relance est diffusée gratuitement à ses lecteurs les plus importants car la fonction essentielle de la Section est de diffuser aussi largement que possible des informations sur la situation économique de l'Afrique. Cependant, environ 300 abonnés ont contribué au Fonds d'affectation spéciale Afrique relance afin d'aider à la diffusion de la publication.

9. Afrique relance est l'une des premières publications du Département à avoir été conçue à partir d'un système de publication assistée par ordinateur (depuis 1990). Toutes les photographies sont dorénavant scannées et stockées sur disquette ainsi que les fichiers d'impression de la publication, ce qui permet de réaliser des économies importantes en ce qui concerne les travaux contractuels d'imprimerie.

10. En cherchant à mieux faire connaître la situation économique critique de l'Afrique, Afrique relance aborde essentiellement les thèmes clefs du développement de l'Afrique qui sont au premier rang des préoccupations de l'Assemblée générale, conformément au nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90. Ces thèmes vont des événements internationaux qui ont des incidences sur la situation économique et sociale de l'Afrique, y compris les grandes conférences de l'ONU, les conséquences pour l'Afrique de la libéralisation du commerce international après les négociations d'Uruguay et les travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), aux efforts déployés par les pays d'Afrique eux-mêmes pour améliorer leurs politiques nationales et les mettre véritablement en oeuvre. Les questions spécifiques qui y sont abordées sont notamment la dette, l'aide au développement et les investissements étrangers directs ainsi que l'intégration économique régionale et la coopération Sud-Sud. Afrique relance joue également un rôle important dans la diffusion d'informations sur les diverses activités de soutien du système des Nations Unies aux efforts de développement économique et social du continent. Afrique relance recueille des informations d'actualité auprès de sources très différentes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système, elle les analyse et les présente de la manière la plus accessible compte tenu de la diversité de ses lecteurs et conformément à l'approche adoptée par l'Organisation des Nations Unies.

11. Étant donné que la publication vise une seule région du monde et que les thèmes couverts sont très variés, elle ne fait pas double emploi avec d'autres publications de l'ONU. Au contraire, 81 % des lecteurs ayant répondu à une enquête réalisée en 1994 par le Département ont déclaré qu'Afrique relance contenait des informations qu'ils ne pouvaient trouver régulièrement dans aucune autre publication.

12. La mesure dans laquelle Afrique relance a permis de mieux sensibiliser l'opinion publique à la crise économique de l'Afrique a été soulignée à plusieurs reprises dans divers rapports d'évaluation. Lors d'une évaluation approfondie du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans

les années 90, réalisée par le PNUD en 1993, les évaluateurs ont déclaré que la publication périodique était lue tant par les donateurs que par les bénéficiaires, que ses articles étaient impartiaux et très pertinents et qu'il convenait de la recommander tout particulièrement pour la façon dont y étaient traités les problèmes de la dette africaine. Une évaluation du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique effectuée en 1991 qualifiait Afrique relance de magazine d'information de haute qualité et le citait comme un excellent exemple de ce qui pouvait être fait pour sensibiliser le public voulu, par la diffusion d'informations appropriées.

13. Au demeurant, l'enquête réalisée en 1994 par le Département de l'information indiquait que ses lecteurs étaient en général des personnes ayant reçu un enseignement de niveau supérieur ainsi que des professionnels et qu'ils décrivaient Afrique relance comme un outil extrêmement utile à divers égards. De fait, 73 % des personnes interrogées avaient répondu qu'elles utilisaient la publication pour leurs activités professionnelles et comme source de référence. Beaucoup l'ont décrite comme un outil d'enseignement indispensable et comme la source de renseignements la plus intéressante sur les besoins de l'Afrique en matière de développement économique. Il convient de souligner que le nombre réel de lecteurs d'Afrique relance dépasse largement celui indiqué pour son tirage (quelque 30 000 exemplaires). Plus de la moitié des personnes interrogées lors de l'enquête de 1994 ont signalé que jusqu'à quatre autres personnes, en moyenne, lisaient leur propre copie de cette publication. Afin d'élargir encore l'accès du public, les articles d'Afrique relance seront bientôt disponibles régulièrement sur le site Web/Internet de l'ONU.

14. Les articles et éditoriaux d'Afrique relance ont largement contribué à alerter les médias sur la nature de la crise économique africaine et les actions entreprises pour y mettre fin. Ces documents ont été repris dans de nombreux journaux et magazines africains ainsi que dans plusieurs publications à diffusion internationale telles que The Economist, le Financial Times, le Guardian, Le Soir, The New York Times et The Washington Post. En 1988 et en 1992, Afrique relance a reçu le prix du jury lors des World Hunger Media Awards, aux côtés de publications telles qu'Atlantic Monthly, Newsweek, The Washington Post et Cable News Network. Aucune autre publication des Nations Unies n'a reçu ce prix.

15. Enfin, le signe le plus révélateur de soutien à Afrique relance est probablement l'appui extrabudgétaire considérable que la publication reçoit de divers organismes et organisations de développement des

Nations Unies. Au cours des 10 dernières années, le Fonds d'affectation spéciale Afrique relance a reçu plus de 3 millions de dollars sous forme de dons.

III. Development Business

16. Development Business, publication autofinancée, fournit depuis 19 ans des informations sur les appels d'offres lancés dans le cadre des projets de développement économique financés par l'ONU et les grandes banques de développement, dont la Banque mondiale. Elle aide les pays en développement à se procurer des biens et des services à des prix compétitifs et, ce faisant, à rentabiliser au maximum le pouvoir d'achat de leurs crédits et prêts au développement. Elle permet aussi aux entreprises du secteur privé des pays développés ou en développement de connaître les possibilités de contrats internationaux, qui représentent chaque année plusieurs milliards de dollars. Cette publication bimensuelle coûte 495 dollars par an. Par ailleurs, la Section Development Business a mis en place un service télématique, Scan-a-Bid, qui offre un accès plus rapide et plus sélectif aux informations.

17. Le Département a lancé la publication de Development Business en 1978 avec l'appui de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, de la Banque asiatique de développement, de la Banque de développement des Caraïbes et de la Banque interaméricaine de développement. À l'heure actuelle, toutes ces institutions exigent de leurs emprunteurs qu'ils fassent paraître dans Development Business les appels d'offres lancés dans le cadre de projets qu'elles financent. En 1992, la Banque européenne de reconstruction et de développement a aussi choisi cette publication pour ses emprunteurs, suivie par la Banque nord-américaine de développement en 1995. Development Business est la seule publication au monde à rassembler des renseignements sur les contrats liés aux projets financés par les grandes banques de développement. C'est aussi la seule publication périodique du Département de l'information qui compte de nombreux lecteurs dans le secteur privé.

18. Les fondateurs de Development Business ont conçu cette publication comme un moyen d'attirer les propositions des entreprises du secteur privé intéressées par les projets financés par le secteur bancaire dans les pays en développement. Les gouvernements emprunteurs pourraient y publier gratuitement leurs appels d'offres et les banques fourniraient des informations sur les projets.

La publication serait financée par les abonnements des entreprises du secteur privé intéressées.

19. Avec des prêts s'élevant au total à 21 milliards de dollars pour l'année budgétaire 1996, la Banque mondiale est la source la plus importante de financement de projets à publier des informations dans Development Business. Depuis les années 80, le Département de l'information et la Banque mondiale publiaient des informations pratiquement identiques sur les marchés liés aux projets de la Banque mondiale et se disputaient les abonnements. Le 30 juin 1995, ils ont signé un accord de collaboration portant sur deux ans. Cet accord est actuellement en cours de renégociation. Les débats portent notamment sur la possibilité de créer en commun une version Internet de la publication.

20. Development Business répond aux attentes de plusieurs catégories de lecteurs. En diffusant les appels d'offres, il aide les pays en développement et en transition à se procurer des biens à des prix compétitifs sur les marchés internationaux. Ce service étant gratuit, il permet aux emprunteurs d'économiser des centaines de milliers de dollars en frais de publication. En outre, la revue publie des informations sur des projets financés ou exécutés par l'ONU, ce qui permet à celle-ci d'obtenir des biens et des services à des prix compétitifs.

21. Development Business informe par ailleurs les entreprises privées des pays développés et en développement des possibilités de contrats dans les pays en développement. Au cours de l'année budgétaire 1996, par exemple, la Banque mondiale a versé plus de 9,4 milliards de dollars à des entreprises allemandes, américaines, chinoises, françaises, japonaises ou encore russes exécutant des projets. La revue intéresse aussi les organisations non gouvernementales, qui peuvent y trouver des renseignements sur les projets.

22. D'après une enquête menée en 1994 auprès des lecteurs, la plupart des abonnés estiment que la publication est une source d'informations précieuse qui répond à leurs besoins et se disent satisfaits de son contenu et de ses délais de parution. Plus de 70 % des sondés ont indiqué avoir contacté l'agent d'exécution d'un projet pour obtenir de plus amples informations, 45 à 68 % ont demandé des dossiers, plus de 50 % ont soumis des propositions et plus de 25 % ont obtenu des contrats.

23. La Section Development Business tire ses revenus de la vente de la publication, du service télématique Scan-a-Bid et d'annonces publicitaires. Elle continue de réaliser des bénéfices, qui alimentent un fonds de réserve dont la création a été demandée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires².

24. Development Business est publié deux fois par mois. Un abonnement d'un an comprend 24 numéros, dont le mode de présentation est celui d'un quotidien, et permet de consulter 28 descriptifs de projets pour lesquels un prêt devrait être approuvé (12 descriptifs de projets de la Banque mondiale, de 106 pages chacun en moyenne en 1996, 12 descriptifs de projets de la Banque interaméricaine de développement, de 48 pages en moyenne et 4 descriptifs de projets de la Banque africaine de développement, de 16 pages en moyenne).

25. La version télématique de la publication, Scan-a-Bid, est accessible par le biais de l'Agence Knight-Ridder, avec laquelle la Section a un accord de partage des recettes. La consultation des bases de données est facturée à raison de 90 dollars par heure de connexion et de 1,31 dollar par extraction de document (affichage à l'écran ou impression du document).

26. En 1996, Development Business a tiré en moyenne à 6 000 exemplaires par numéro. Quant aux abonnés, 45 % se trouvent en Europe et en Asie centrale, 33 % en Amérique du Nord, 10 % dans la région Asie et Pacifique, 6 % en Amérique centrale et du Sud et dans les Caraïbes et 6 % en Afrique. Chaque numéro comprend un formulaire d'abonnement. Des numéros récents sont envoyés à ceux qui en font la demande.

27. Sur les 3 637 abonnés que compte la revue, seuls 292 la reçoivent gratuitement. Les banques de développement reçoivent plusieurs numéros destinés aux responsables de projets, aux directeurs de pays et aux responsables des achats. Ils permettent aussi de faire connaître la publication lors de séminaires. Des exemplaires sont distribués gratuitement aux centres d'information des Nations Unies, aux bureaux extérieurs du PNUD et à d'autres organismes et programmes des Nations Unies.

28. Les informations publiées par Development Business sont fournies par les banques et les autres institutions intéressées ou par l'organisme gouvernemental responsable du projet considéré dans le pays en développement concerné. Les articles portent sur la conjoncture économique des pays en développement, y compris les privatisations, la participation du secteur privé aux projets d'infrastructure et l'évolution du climat des investissements. Certains sont consacrés aux activités de développement des banques et de l'ONU. Les articles sont rédigés par des journalistes qui écrivent aussi pour le New York Times, le Financial Times, l'Institutional Investor et Business Week.

29. La publication comprend en outre une section publicitaire de deux à trois pages, intitulée «The International Business Guide», des sections consacrées à chaque institution de financement ou d'exécution, comprenant des appels d'offres (en anglais, français, espagnol ou portugais) relatifs aux projets financés ou exécutés par les banques et le système des Nations Unies, y compris le PNUD, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, et des informations sur les contrats attribués.

30. Les suppléments contiennent la liste des projets de développement examinés par la Banque africaine de développement, la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale. Les informations relatives aux projets, classées par région, pays et secteur économique, varient d'une banque à l'autre mais comprennent généralement les coordonnées de l'organisme gouvernemental à contacter pour de plus amples informations et la description des biens et services qui seront sans doute demandés.

31. La Section Development Business compte un rédacteur (P-4), un préparateur d'épreuves/directeur de la production (P-3), six agents des services généraux à New York et deux au bureau de Washington. Le rédacteur définit la politique de la revue en matière de qualité et de contenu et écrit des articles, en plus de son travail d'administration, de planification et de supervision des activités de la Section. Il prépare et gère le budget annuel de la Section, qui s'élève à 1,4 million de dollars, l'objectif étant d'obtenir les meilleurs résultats possibles tout en maîtrisant les coûts. Cela suppose l'instauration

d'une collaboration avec les autres fonctionnaires pour s'assurer que les méthodes qui ont fait leurs preuves en matière de production, de marketing, de publicité et de services aux clients sont bien appliquées et que les méthodes périmées sont abandonnées. Il coordonne aussi les activités des fonctionnaires, de l'atelier de composition et de l'imprimeur (la Section ne dispose pas des installations voulues à cet égard) ainsi que le tri et la distribution du courrier. La passation de contrats avec des entreprises extérieures se fait par appel d'offres et la qualité du travail des entreprises choisies, tout comme leurs délais d'exécution, sont strictement contrôlés. Pour répondre à ses besoins internes en composition, la Section a recours à la publication assistée par ordinateur.

32. Son caractère spécialisé, sa vocation internationale ainsi que son contenu, sa périodicité, l'actualité de ses informations et son autonomie financière font de *Development Business* une publication totalement différente des autres publications des Nations Unies. L'enquête menée en 1994 auprès des lecteurs a révélé que plus de 60 % des sondés conservaient au moins certains numéros, que 45 à 50 % les faisaient tenir à d'autres personnes de leur organisation et qu'environ un quart les plaçaient dans une bibliothèque ou autre lieu d'information. Près d'un tiers des abonnés étaient présidents, directeurs, vice-présidents exécutifs ou cadres d'entreprise. Plus d'un quart se consacraient à l'exportation ou à la promotion des affaires et 15 % environ exerçaient des professions scientifiques, techniques, liées à la documentation ou autres professions spécialisées.

IV. Development Update

33. Publication bimestrielle de huit pages, *Development Update*, fournit des informations succinctes, fiables et d'actualité sur les activités menées par le système des Nations Unies en faveur du développement sous une forme facile à lire. C'est la seule publication à présenter en temps opportun les initiatives prises par le système des Nations Unies dans son ensemble dans le domaine du développement.

34. Elle comporte des articles concernant les délibérations relatives à l'agenda des Nations Unies pour le développement et les travaux des organismes issus des accords de Bretton Woods et de l'OMC. Les nouvelles publications économiques et sociales des Nations Unies y sont passées en revue, de même que les programmes d'assistance de l'ONU dans des domaines aussi divers que

la santé, les infrastructures, les nouvelles technologies, la promotion de la femme, la justice criminelle et l'administration publique. Y figurent également des entrevues avec des personnalités éminentes des Nations Unies, notamment des présidents de l'Assemblée générale, des responsables de conférences mondiales, des chefs de secrétariat d'institutions spécialisées et des responsables

de haut niveau, des experts techniques et des diplomates représentant des groupes tels que le Groupe des 77 ou l'Union européenne, permettant de préciser ces questions et de leur donner un certain relief. La publication comprend également un calendrier, fort utile, des activités en cours et à venir menées par les Nations Unies dans le domaine du développement.

35. La publication, qui a vu le jour en janvier 1994, visait à mieux faire connaître les questions relatives au cycle des conférences internationales portant sur le développement, organisées par les Nations Unies dans les années 90. Depuis lors, *Development Update* s'est étoffé et porte désormais également sur les principales activités de développement du système des Nations Unies.

36. À l'origine, *Development Update* était financé entièrement grâce à des fonds destinés à la rémunération du personnel temporaire mis à la disposition du Département pour lui permettre de promouvoir le cycle des conférences internationales axées sur le développement. Il est depuis quelque temps financé par le budget ordinaire du Département. Sa réalisation ne dépend pas d'un personnel spécialisé dont ce serait la seule tâche mais d'un administrateur qui, outre ses autres fonctions, joue le rôle d'éditeur/rédacteur. La composition assistée par ordinateur, la correction d'épreuves, la distribution et autres fonctions connexes incombent à divers membres du personnel de la Section du développement et des droits de l'homme du Département. Cette manière de procéder permet de réduire les coûts de production tout en veillant à ce que le personnel s'occupant de la publication connaisse parfaitement les questions de développement.

37. Le contenu de *Development Update* est défini par un groupe consultatif de rédaction relevant du Département. Ce groupe approuve le texte et la mise en page finals avant d'envoyer le produit pour impression interne en deux couleurs. C'est au rédacteur qu'il incombe de proposer le contenu de chaque numéro, de faire les recherches y afférentes et de rédiger les articles portant sur les sujets retenus. Le rédacteur arrête aussi l'ordre et la longueur des articles figurant dans chaque numéro, en coopération avec l'assistant chargé de la publication assistée par ordinateur, avant que le groupe consultatif de rédaction ne procède à un dernier examen. Le périodique n'est publié qu'en anglais.

38. Malgré son nombre limité de pages, la simplicité de sa présentation et la modicité des ressources qui lui sont consacrées, *Development Update* a suscité un intérêt considérable parmi la clientèle traditionnelle des publications des Nations Unies, notamment les dirigeants,

les médias, les établissements universitaires et les instituts de recherche, ainsi que les organisations non gouvernementales. Courrier traditionnel et électronique apportent régulièrement messages de soutien et compliments, et l'influence croissante de la publication trouve son expression dans le fait que de nombreux responsables de haut niveau se laissent volontiers interviewer pour des articles. *Development Update* est tiré à 20 000 exemplaires, dont un certain nombre sont envoyés aux centres d'information des Nations Unies, au PNUD et aux bureaux extérieurs pour diffusion locale. Les centres d'information des Nations Unies ont manifesté leur intérêt pour la publication et certains d'entre eux ont pris des dispositions pour la faire distribuer tout particulièrement à des personnes ayant une influence nationale. Elle est également distribuée dans l'ensemble du système des Nations Unies, aux associations pour les Nations Unies et aux bibliothèques depositaires des publications des Nations Unies et autres bibliothèques.

39. Bien qu'il ne fasse l'objet d'aucune promotion ni publicité, *Development Update*, qui est distribué gratuitement, est envoyé à un grand nombre d'abonnés venus grossir ses listes de diffusion depuis ses débuts en 1994. Ces lecteurs appartiennent à toute une gamme d'entités : universités, entreprises, sociétés d'investissement, programmes d'aide au développement, groupes d'étudiants, organisations communautaires, instituts de recherche et périodiques, notamment des médias aussi en vue que le *New York Times* et l'*Asian Wall Street Journal*. Une analyse récente de la composition régionale de la liste de diffusion fait apparaître les chiffres suivants : Afrique, 16 %, Asie, 15 %, Europe, 20 %, Amérique du Nord, 22 %, Amérique centrale et du Sud et Caraïbes, 17 % et Asie occidentale, 10 %.

40. *Development Update* apparaît sur la page d'accueil de l'ONU sur Internet. Il est, en outre, distribué électroniquement aux centres d'information des Nations Unies avant impression et distribution des exemplaires papier.

41. On envisage actuellement de modifier la teneur de *Development Update* afin d'en faire un outil permettant aux principales entités s'occupant de développement de faire connaître leurs opinions et d'en débattre tout en restant une source d'informations en matière de développement. Il s'agirait pour ce faire d'obtenir des documents originaux, de mener des entretiens, d'organiser des débats et autres activités similaires susceptibles de servir de base aux articles et à des rubriques questions-réponses. L'une des possibilités considérées est de

consacrer la presque totalité de chaque numéro à un seul sujet.

42. Il est également envisagé d'insérer des photographies et d'avoir davantage recours aux graphiques, d'en faire une publication bimensuelle, de changer la typographie et la présentation, de diffuser la publication simultanément en français et de la destiner à la vente. Ces innovations dépendent toutefois de l'octroi d'importantes ressources supplémentaires et, dans la situation financière actuelle, rien n'est moins sûr.

V. Autres publications en série

A. La Chronique de l'ONU

43. Depuis ses débuts en tant que mensuel en 1964, le magazine trimestriel du Département intitulé la Chronique de l'ONU n'a cessé de couvrir les activités de l'Organisation dans le domaine du développement. En 1996, par exemple, la publication a comporté des articles de fond sur Habitat II et l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique ainsi que de longs articles sur la neuvième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Sommet solaire mondial et le Sommet mondial de l'alimentation et un suivi des questions relatives aux conférences mondiales qui venaient d'avoir lieu. Ont également figuré parmi les sujets d'articles relatifs au développement publiés en 1996 : les effets de la désertification sur le développement et l'environnement; un exposé de l'Administrateur du PNUD sur la coopération en faveur du développement; des rapports sur les activités de la CNUCED, de l'OIT, du PAM et autres programmes et entités s'occupant de développement; et les initiatives visant à renforcer les capacités en matière d'administration publique et de gestion financière des pays en développement.

44. La Chronique de l'ONU comporte également désormais un certain nombre de nouvelles sections qui portent régulièrement sur des questions de développement. L'une de ces sections «InfoNU» concerne les activités menées par les Nations Unies sur le terrain et les questions connexes; y ont figuré plusieurs articles sur les projets de développement de l'Organisation dans divers États Membres. Une autre section nouvelle, publiée de façon intermittente, «InfoSanté», porte sur les questions de santé, notamment celles qui touchent tout particulièrement le monde en développement.

45. Le magazine a également continué de rendre compte régulièrement des mesures en faveur du développement prises par l'Assemblée générale, en particulier les Deuxième et Troisième Commissions, et le Conseil économique et social, ainsi que de passer en revue des ouvrages publiés tant au sein qu'en dehors du système des Nations Unies concernant, souvent, des questions de développement.

46. Dans leurs efforts pour atteindre un public plus vaste et accroître le nombre des abonnés, les responsables de la Chronique de l'ONU sont convenus avec la Section de la vente et de la commercialisation de publier son nouveau sommaire sur la page d'accueil de l'ONU et d'y faire mention de la Section de la vente et de la commercialisation afin de faciliter les abonnements. Ils envisagent également de se servir sur la page d'accueil de liens hypertexte avec plusieurs des articles importants figurant dans chaque numéro.

B. Vade-mecum de l'orateur

47. Le vade-mecum de l'orateur qui s'appelle désormais Documents d'information des Nations Unies est une publication annuelle qui, au cours de ces dernières années, a porté tout particulièrement à plusieurs reprises sur les questions de développement. Cette publication, qui a vu le jour en 1989, constituait un document de référence pour les orateurs et autres personnes ayant pour mission de sensibiliser l'opinion. Ainsi qu'il l'avait été prévu à l'origine, la publication annuelle portait alternativement sur les activités menées par l'Organisation dans des domaines prioritaires et sur des thèmes spécifiques. Les Documents d'information des Nations Unies ont notamment concerné l'environnement et le développement en 1991 et les droits de l'homme en 1993. Depuis 1995, ils ont abordé le développement social et la promotion de la femme (pour coïncider avec les grandes conférences sur ces questions), le cinquantenaire de l'Organisation des Nations Unies (afin de fournir des informations sur les réalisations de l'Organisation dans les domaines clefs relevant de son mandat), la paix et la sécurité, le développement, les droits de l'homme et le droit international.

48. Le présent numéro, qui devrait être publié début 1997 et porter son nouveau titre, Documents d'information des Nations Unies, concerne les conférences mondiales et est par conséquent tout particulièrement axé sur les grandes questions de développement qui ont été abordées lors du récent cycle de grandes conférences. Chaque numéro de cette publication comporte de 80 à 100 pages.

49. La publication paraît en anglais, espagnol et français et est imprimée par le Secrétariat de l'ONU. Sa raison d'être est de fournir des informations pertinentes et concrètes sur les réalisations de l'Organisation dans certains de ses domaines d'action aux fonctionnaires de l'ONU, aux organisations non gouvernementales, aux universitaires et aux médias. Il convient lors de la rédaction de procéder à une sélection rigoureuse des matériaux utilisés, en étroite consultation avec les bureaux organiques concernés, et de les présenter sous une forme aisée à lire et facilitant la recherche d'informations. La série fournit aussi des informations complémentaires, notamment une bibliographie étoffée des publications pertinentes des Nations Unies. Le numéro actuel sur les conférences mondiales est, dans son intégralité, le fruit de recherches menées au niveau interne et a été rédigé, formaté et imprimé par le Secrétariat de l'ONU afin de réduire au maximum les dépenses non afférentes au personnel. Les traductions espagnole et française doivent toutefois encore être faites à l'extérieur.

50. La série est née d'une évaluation des besoins de ceux qui s'efforcent de sensibiliser l'opinion, basée sur les données d'expérience que lui ont fournis les centres d'information des Nations Unies et le Groupe des renseignements, qui dispose d'un bureau des orateurs. La publication s'est révélée être très populaire. Entre 10 000 et 15 000 exemplaires de l'édition anglaise sont imprimés et 5 000 de chacune des éditions espagnole et française. Compte tenu de la demande importante émanant des centres d'information des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, il a fallu procéder à un tirage supplémentaire de la version anglaise des numéros consacrés à la promotion de la femme et au cinquantenaire de l'Organisation des Nations Unies. La diffusion se fait principalement par le biais des centres d'information des Nations Unies et autres bureaux régionaux, mais la publication est également distribuée directement au sein de l'Organisation, aux médias, aux organisations non gouvernementales et à des orateurs et chercheurs individuels. Les numéros les plus récents ont également figuré sur la page d'accueil de l'Organisation des Nations Unies.

51. Au cours de l'année écoulée, de plus en plus d'entités se sont déclarées intéressées par l'achat de la publication, du moins dans sa version anglaise. En consultation avec la Section de la vente et de la commercialisation du Département, le titre de la série est devenu Documents d'information des Nations Unies. Ce nouveau titre souligne la pertinence de la publication

pour un public plus vaste, en particulier les étudiants fréquentant l'université et vise à accroître le volume des ventes. Afin de rendre la publication plus attrayante et de tirer parti de la technologie interne de publication assistée par ordinateur, la présentation a également été améliorée et comporte désormais des illustrations. Il y aura peut-être donc lieu d'accroître le tirage. Les changements n'entraînent pas de coûts de production supplémentaires. L'approche adoptée pour la série reste également la même. Des exemplaires gratuits continueront d'être distribués par le biais du réseau des centres d'information des Nations Unies.

52. Les titres des numéros à venir de la série n'ont pas encore été arrêtés mais parmi les sujets considérés figurent un examen général des activités menées par l'Organisation dans les domaines prioritaires et la question de la réforme de l'Organisation des Nations Unies.

C. Autres publications

53. Outre les périodiques susmentionnés, le Département — en tant que centre de coordination des activités d'information de l'Organisation des Nations Unies — diffuse une grande quantité d'informations sur les questions de développement dans le cadre de son programme de travail ordinaire. Ces informations sont présentées sous différentes formes imprimées, telles que documents d'information générale, plaquettes, livres, brochures, fiches récapitulatives, dossiers destinés à la presse et documents de référence. Parmi les questions relatives au développement abordées par ces publications en 1996 ont figuré notamment les femmes, leur foyer et leur communauté; l'impact des conflits armés sur les enfants; les partenariats en faveur du milieu urbain; les mesures prises par les Nations Unies pour lutter contre la pauvreté; la protection de l'environnement mondial; la pauvreté et le développement; la population et l'urbanisation; l'administration publique et le développement.

54. Il convient de noter, en guise de conclusion, que nombre de ces publications, ainsi que le contenu de tous les périodiques examinés dans le présent rapport, sont fréquemment traduits ou adaptés par les centres d'information des Nations Unies dans différentes langues afin de répondre aux besoins et préférences du public local qu'ils souhaitent atteindre.

Notes

- ¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-septième session, Supplément No 6 (A/47/6/Rev.1).
- ² Voir A/CN.1/R.1162 du 4 novembre 1992.